

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

INNODES
7 RUE DES FRERES MONTGOLFIER
PARC D'ACTIVITES DES LANDES
49240 AVRILLÉ

SIREN: 329834311

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Montants exprimés en Euros	
				Réduc.	Total HT
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	2	30%	65,27
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	2	30%	65,27
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	53,20	4	30%	148,96
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	52,02	4	30%	145,66
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	51,57	20	30%	721,98
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	45,39	20	30%	635,46

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 1 782,60

Total TVA 5,5% 98,04

Total TTC 1 880,64

Payé 1 880,64

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
14/10/2025	1 880,64	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)